

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SMA BOUT'CHOU 2023
le 26.09.2024

ACCUEIL DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Début de la réunion 19h15

Les présents votants :

Maud François
Astrid Hoarau
Anne-Fleur Godefroy
Aurélie Cadieux
Ann-Kathrin Le Roy
Famille Barbier
Famille Bibi
Famille Carbonnel
Famille Derel
Famille Dhallewyn
Famille Gaugain
Famille Laignel
Famille Le Choismier
Famille Le Gouin
Famille Lengronne
Famille Leroty
Famille Mauduit
Famille Petron
Famille Pinçon
Famille Quarre de Boiry
Famille Thouin
Famille Vande Rosieren
Famille Vincent

Les présents non-votants :

Mme Faurent de Cunha Stéphanie
Mme Bunel Caroline
Mme Moraine Magalie

Pouvoirs :

Ce jour plusieurs membres ont donné pouvoir :

Famille Bance à Aurélie Cadieux
Famille Boyer à M. Vincent
Famille Furin à Maud François

Pour rappel, il y a 27 membres actifs dans l'association, lors des votes ce jour le quorum à atteindre est de un tiers soit 9.

Mais également de 6 membres invités (membres d'honneur, partenaires de la mairie, de la CAF et de la PMI) dont 2 présents ce soir :

- Mme Moraine Claudine
- M. Gasnier Luc

Au total 3 pouvoirs et 24 présents.

Au total 27 voix, le quorum est atteint.

PRÉSENTATION DU BUREAU :

Maud François (présidente)
Astrid Hoarau (vice-présidente)
Aurélie Cadieux (trésorière)
Ann Kathrin Le Roy (secrétaire)
Anne-Fleur Godefroy (secrétaire adjointe)

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION :

La structure a un agrément de 19 enfants + 1 place d'urgence. Cet agrément est renouvelé tous les 2 ans par le Conseil Départemental, après vérification de la sécurité des locaux et des jouets, ainsi qu'un contrôle administratif.

Elle est subventionnée par la CAF et la mairie de Rots, que nous remercions pour leurs aides.

La SMA Bout'Chou est une association loi 1901.

Elle est gérée par une équipe de 6 bénévoles depuis 20 ans.

Une équipe de 7 professionnelles dont 2 éducatrices de jeunes enfants, 2 auxiliaires de puériculture, 2 auxiliaires Petite enfance, et 1 secrétaire administrative.

Cette équipe bienveillante accueille et encadre les enfants en halte-garderie et en crèche de 7h45 à 18h30.

L'équipe du bureau et les professionnelles travaillent ensemble dans le même souci de veiller au bien-être de vos enfants dans notre structure.

En 2023, l'adhésion annuelle à l'association est de 50 € par famille pour les habitants de Rots et 55 € pour les habitants hors communes.

En 2023, la fermeture annuelle de la structure était de 3 semaines en été et 1 semaine entre Noël et le jour de l'an.

Conventions : avec le docteur Septvant, médecin référent de la structure, et Mme Dethan, référente santé inclusion.

PARTENAIRES ET PRESTATAIRES :

- La mairie, avec une subvention annuelle et la mise à disposition du local pour la structure.
- La CAF pour une subvention annuelle via la Prestation de Service Unique (PSU) et des subventions exceptionnelles pour aide aux structures en difficulté financière et achat de matériel.
- La PMI, pour les agréments, l'évolution de la réglementation et l'accompagnement dans la recherche d'amélioration constante de notre accueil des tout-petits.
- La société Altalys pour le ménage, 2h tous les soirs.
- La société de restauration Ansamble.
- Éric Levesque, guitariste, anime un atelier musique une fois par mois à la crèche.

Toute l'année nous travaillons principalement avec les commerçants de Rots, notamment : La boulangerie, Cora, Techni Serv'.

Sans compter la municipalité pour la mise à disposition du bus pour nos sorties et l'entretien des locaux.

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT :

- L'accueil des enfants se fait à partir de 7h45 le matin, jusqu'à 18h30 le soir. Nous demandons aux parents de venir au plus tard à 18h20 le temps de faire les transmissions de la journée.
- Il est très important de respecter le contrat que vous avez signé. Respectez les horaires. Si toutefois il n'était plus adapté à vos besoins, faites une demande auprès des coordinatrices pour un éventuel avenant.
- Lors de votre arrivée, merci de couper le contact de votre voiture.
- Pour des raisons d'hygiène, les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans la salle de jeux ou dans les autres pièces en dehors de l'entrée.
- Merci de surveiller vos enfants sur le parking, qui peut être très dangereux.
- Les dates de fermeture de la structure sont indiquées sur votre facture.

BILAN DE L'ACTIVITÉ 2023 : présenté par les coordinatrices

PRÉSENTATION DU PERSONNEL :

- Démission d'Amandine Marcienne en juillet 2023, remplacée par Maryline Marcienne Haye
- Remplacement de Hélène Miranda durant son arrêt maladie puis congé maternité de septembre 23 à septembre 24, (on lui souhaite un bon retour parmi nous) par Élodie dans un premier temps, et Laura Lesomptier ensuite.
- Accueil de plusieurs stagiaires

FORMATIONS :

- Formation approche Snoezelen pour Laura Chistel
- Formation RSVA pour Stéphanie FAURENT de CUNHA
- Formation ELISFA pour Caroline BUNEL
- Formation recyclage premiers secours pédiatriques pour l'équipe encadrante

ACTIVITÉS :

- Poursuite du partenariat avec la bibliothèque de ROTS
- Intervention d'une ergothérapeute auprès des professionnelles dans le cadre des séances d'analyse de la pratique obligatoire
- Sorties au théâtre, à la ferme de Billy, au zoo de Jurques, à la colline aux oiseaux...

BILAN DE L'ANNÉE : présenté par la présidente

L'année 2023

- Pour la première fois depuis notre élection, je ne vais pas parler du Covid !
- Les actions ponctuelles de mamans engagées de vente au profit de la crèche ont continué : vente de chocolats en décembre (137,72€), de galettes en janvier (170€), de madeleines en avril (216,16€), qui ont rapporté un total de 523,88€ : et ont permis de financer l'achat de draps, de livres, d'une party crêpes, de matériel de bricolage...
- Démarrage d'un accompagnement technique et d'analyse par le cabinet Endrix dans le cadre d'un accompagnement plus global du DLA (Dispositif local d'accompagnement) à partir de septembre 2023 (DÉVELOPPÉ)
- Démarrage des phases préparatoires du projet de la nouvelle crèche (consultation de l'équipe des professionnelles pour avoir leurs besoins et demandes), choix de l'architecte, choix du plan définitif en décembre 2023 (dépôt de permis en février 2024) (DÉVELOPPÉ : l'an dernier un projet, aujourd'hui une réalité car les travaux commenceront dans quelques mois, on est en phase d'appel à travaux.)

Projets :

- Idée d'une initiation par un bénévole de l'association/papa et pompier de Paris, aux gestes de premiers secours pédiatrique
- Travaux de réflexion d'un nouveau modèle économique pour la crèche (deviendrait coopératif et non plus associatif)

Afin de toujours améliorer l'accueil des enfants et l'accompagnement des parents, nous avons besoin de vos idées, de vos talents et de votre investissement. Nous sommes une crèche associative qui ne peut fonctionner que si des bénévoles l'animent et s'en occupent.

L'ENTRETIEN :

- Les travaux d'entretien sont exécutés principalement pendant les temps de fermeture de la crèche.
- Intervention de la mairie dans le cadre du Contrat Enfance : 50 heures pour exécution de petits travaux par les techniciens de la mairie
- En juillet, grand nettoyage des sols et finitions
- Mise à disposition du car scolaire pour nos sorties véhiculées

- Toute l'année, entretien des extérieurs
- Une fois par an, vérification des extincteurs et des installations électriques
- Changement d'une partie des fenêtres et volets en février 2023

Autres interventions :

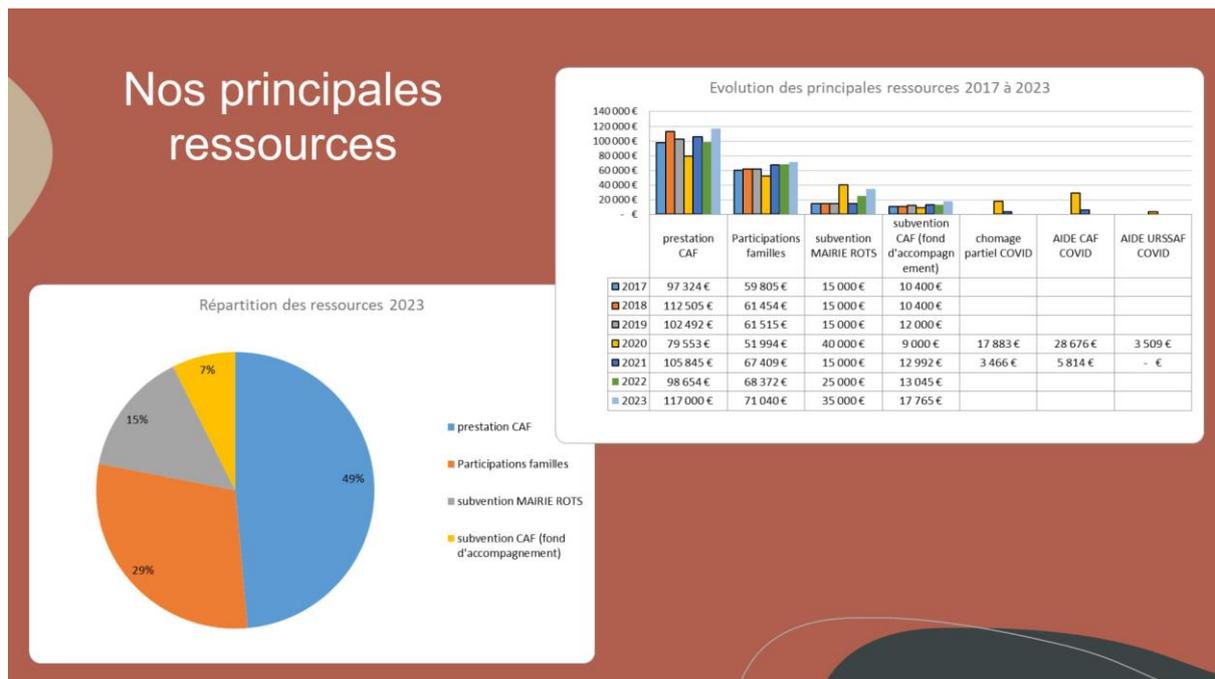
- L'entreprise Techni Serv' à Rots pour vérification de l'alarme incendie et anti intrusion
- France Hygiène pour la ventilation et entretien VMC

ACHAT DE MATÉRIEL :

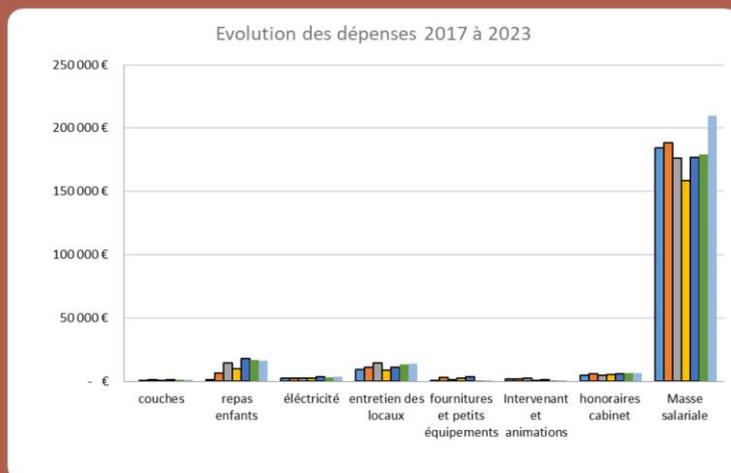
Mobilier de puériculture financé à 80% par une subvention de la CAF : renouvellement partiel des lits, meuble de rangement adapté, 2 fauteuils d'allaitement, panneau nuage pour atténuer le bruit, (cf photos)



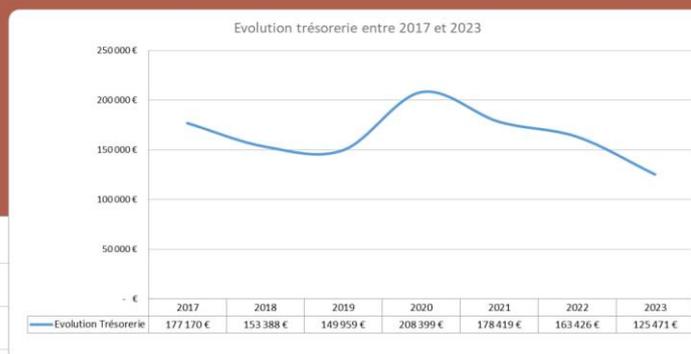
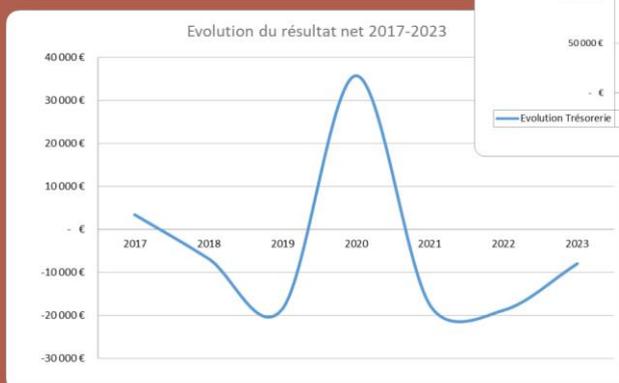
RAPPORT FINANCIER : présenté par la trésorière



Nos principales dépenses



Bilan 2023



APPROBATION DES COMPTES ET VOTE DU QUITUS À LA TRÉSORIÈRE :

Approbation à l'unanimité des votants pour les comptes et le quitus.

Soit 27 voix.

ÉLECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE :

Demande si une personne souhaite se présenter au poste de Trésorier.e adjoint.e : pas de volontaire.

Ce poste n'étant pas obligatoire dans nos statuts pour fonctionner, pas d'élection.

Je remercie tous les membres du bureau et l'équipe de la crèche pour leur travail, leur investissement sans faille et leur confiance.

QUESTIONS DIVERSES :

Une maman, Mme Lelegard se propose de prendre la relève sur l'opération des chocolats.

POT DE L'AMITIÉ

FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

À 19h53

Fait à Rots le 26 SEPTEMBRE 2024

Mme FRANÇOIS Maud
Présidente

Mme LE ROY Ann-Kathrin
Secrétaire